

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT OFFICIER D'ENCADREMENT EN SDS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Unité d'enseignement officier
d'encadrement en SDS

 Objectifs pédagogiques:

Accompagner le stagiaire dans le passage du statut de « professionnel de santé » à celui d'officier professionnel de la sous-direction santé (SDS) d'un Service d'incendie et de secours (SIS) dans l'emploi d'officier d'encadrement de sous-direction santé. La formation destine les stagiaires à développer les compétences pour tenir la fonction de chef de service en SIS.

ORGANISATION

 Modalités de déroulement:

Modalités: Formation d'une durée de 15 jours en présentiel

La formation alterne entre apport de connaissances et mises en situations professionnelles.

 Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

La formation est accessible aux sapeurs-pompiers professionnels, contractuels et volontaires aptes médicalement aux fonctions de sapeurs-pompiers membre d'une SDS. La formation est accessible à un stagiaire porteur d'un handicap temporaire tant dans l'accessibilité aux locaux qu'aux enseignements.

PUBLIC ET ACCÈS

 Public concerné:

Médecins, infirmiers et pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels, contractuels ou volontaires des SDS en SIS.

 Prérequis:

Être recruté dans une sous-direction d'un SIS en qualité de médecin, pharmacien, infirmier ou cadre de santé de sapeurs-pompiers professionnel, contractuel ou volontaire et titulaire de la formation d'intégration de SPP ou initiale de SPV

VALIDATION ET CERTIFICATION

 Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:

Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués au travers :

- de synthèses groupales régulées ;
- de travaux écrits ;

Qualité(s) du/des formateur(s):

Les enseignements sont assurés par des intervenants répondant aux qualifications professionnelles et aux formations universitaires requises par l'ENSOSP.

Les enseignants proposés par le directeur de l'ENSOSP sont des conférenciers, membres ou non du service de santé et de secours médical, choisis en raison de leurs compétences reconnues sur les plans universitaire ou professionnel.

Compétences visées:

Outre les compétences transversales la formation se propose de développer les savoir-agir en cohérence avec la compétence suivante :

- Réaliser les missions fonctionnelles et encadrer les personnels en service fonctionnel ou territorial

En développant les capacités permettant de :

- Manager les personnes placées sous son autorité
- Piloter des projets de service
- Gérer les ressources concourantes à l'activité du service
- Entretenir des relations transverses au service et avec des partenaires extérieurs

Méthodes pédagogiques mobilisées:

La formation se fait en présentiel avec de nombreux apports techniques et bibliographiques

Modalités administratives:

- Fiche financière
- Certificat médical à jour (format ENSOSP)
- Arrêté de nomination dans le grade ;
- Diplôme d'état professionnel ;
- Numéro ADELI / RPPS
- Brevet de médecin, pharmacien ou infirmier de SPP
- ou
- Diplôme de l'Ensosp de médecin, pharmacien ou infirmier de SPV

Tarifs:

Tarif de formation : Se reporter à la tarification en vigueur

Demande de dispense : se reporter à la tarification en vigueur.

Contact et inscription:

Contact : forsta@ensosp.fr

Inscription : via le pro-logiciel FORMALTIS